Genève

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 626

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Le feuilleton de la psychiatrie

«Rebondissement» dans l'affaire de la clinique de Bel-Air et de son ex-directeur, le professeur René Tissot? Vingt-quatre psychiatres de plusieurs pays, mais tous d'orientation organiciste, prennent dans «Le Monde» la défense de leur collègue: «Nous pensons qu'en retirant à un clinicien tel que lui tout accès à la clinique, on ne peut que tarir sa recherche (...).» «Rebondissement», vraiment? La démarche en tout cas vaut son pesant de parisianisme et de prétention. Surtout si on constate que le célèbre quotidien n'a jamais informé complètement ses lecteurs des enjeux genevois en matière de psychiatrie: pense-t-on pouvoir modifier les données d'un problème «provincial» par la publication de quelques signatures aussi prestigieuses que partisanes?

Sur le fond, maintenant. Il demeure évident, aujourd'hui comme hier, que l'approche organiciste (priorité à l'étude des lésions cérébrales et aux médicaments) a son rôle à jouer en psychiatrie; ce rôle est important et il croîtra à l'avenir. Sur ce plan, l'activité de René Tissot semble difficilement contestable.

Mais le débat n'est pas là. Ce qui est en question, c'est l'attitude de René Tissot face aux malades, attitude à laquelle sa position de directeur donnait un poids énorme. Alors que l'institution psychiatrique tente de se remettre en question, mettant l'accent sur une approche renouvelée du malade, avec des efforts pour limiter l'hospitalisation entre autres, l'ancien directeur tendait à engager Bel-Air sur une voie unique, reflet de ses convictions médicales. Bel-Air, immense machine à soigner coupée de la cité. Le professeur Tissot est non seulement un psychiatre organiciste, il envisageait ses malades, sa clinique sous un angle organiciste, avec l'autorité du savant sur des objets de soins. C'est à ce style directorial qu'on doit un surcroît de souffrances.

[1] Cf. DP 565, 30.10.1980, «L'isolement de Bel-Air» et DP 605, 17.9.1981, «Bel-Air, l'isolement de Genève».

AFRIQUE DU SUD

Suisse, Pays-Bas, même combat

Le boycott des banques aux Pays-Bas: un chapitre passionnant de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Au moment où les mouvements suisses de solidarité avec le tiers monde (voir l'engagement de la Déclaration de Berne) s'attaquent avec une vigueur nouvelle à ce problème, le combat mené par les Hollandais doit être rappelé.

Quatre protagonistes: une organisation anti-apartheid du nom de «Réponse payée», deux banques très importantes, l'Amsterdam-Rotterdam Bank (Amro), l'Algemene Bank Nederland (ABN) et tout un peuple mobilisé contre elles.

«Réponse payée» (Betaald Antwoord) est une organisation œcuménique qui s'est donné pour but la lutte contre l'apartheid, avec tout ce que cela signifie aux Pays-Bas: les Afrikaner ne sont-ils pas d'origine néerlandaise et le mot «apartheid» lui-même n'appartient-il pas au vocabulaire hollandais? Dans le champ d'activité du mouvement, les multinationales, les banques, pour l'appui qu'elles apportent à l'économie et au gouvernement sud-africains.

Les deux banques sus-mentionnées apparaissent dans le collimateur de «Réponse payée» à l'occasion de prêts qu'elles accordent au gouvernement Vorster. Amro, aux questions de «Réponse payée», réplique qu'il ne lui est pas possible de faire prévaloir les idées politiques sur la logique des affaires; ABN quant à elle nie avoir procédé à de telles opérations. C'est donc contre Amro seule qu'on se mobilise en un premier temps.

«Réponse payée» constate tout d'abord qu'étant donné la réponse de la banque, il ne peut être question, pour les individus comme pour les institutions, de lui déléguer l'administration de fonds. Appel au boycott.

Toutes les organisations tiers-mondistes participent naturellement au mouvement, mais aussi les syndicats, trois partis dont le parti socialiste, le plus important en Hollande, et bien entendu l'Eglise.

Chaque participant donne à l'opération le maximum d'écho. Deux journées nationales d'action sont prévues en 1976 et devant toutes les succursales de l'Amro des manifestants appellent à la fermeture des comptes.

En un deuxième temps, ABN est également incluse dans le boycott: il est apparu qu'elle avait menti et qu'elle a elle aussi accordé des prêts au gouvernement sud-africain.

Le groupement des banques hollandaises qui jusqu'alors avait dénoncé l'action contre l'Amro modifie son attitude. Les conclusions des discussions qui ont lieu à l'intérieur de l'organisation professionnelle ne seront pas rendues publiques, mais ce qui est certain c'est que Amro et ABN désormais excluent l'Afrique du Sud de leur politique de prêt.

Pas de raison qu'une campagne du même genre ne réussisse pas en Suisse. Carnets d'épargne, comptes salaires, opérations de change, autant de moyens par lesquels chaque client peut, sans difficulté insurmontable, manifester ses choix et ses préférences. A condition, bien entendu, que des transferts de fonds des banques boycottées aux banques agréées soient possibles: il s'agira donc de mettre au point une liste des établissements bancaires qui n'ont pas participé à des opérations d'aide au régime Vorster. Et pour que le boycott ait un sens, le Mouvement anti-apartheid de Suisse, depuis longtemps sur la brèche (Lévrier 15, 1201 Genève), doit être rejoint non seulement par les organisations tiers-mondistes déjà en action, mais aussi par les Eglises, les syndicats et les partis de gauche.